

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE

Déclaration de création de dispositifs de l'année 2013 (à transmettre sans délai)



Nom et prénom ou raison sociale : _____

Domicile ou siège social : _____

Téléphone : _____

Nature du dispositif (1)	Date de création du dispositif (2)	Surface unitaire du dispositif en m ² (3)	Nombre de dispositifs	Tarif applicable au dispositif (4)	Calcul de la taxe en € au prorata temporis (5)
				TOTAL A PAYER	

Date et signature du contribuable :

(1) Préciser s'il s'agit d'une enseigne, d'une pré-enseigne numérique ou non numérique.

(2) Indiquer la date exacte de la création du dispositif.

(3) Arrondie au dixième de m² (les fractions inférieures à 0,05m² sont négligées et les fractions supérieures à 0,05m² sont comptées pour 0,1 m²).

(4) Voir les tarifs indiqués dans la notice explicative.

(5) Le calcul de la taxe en € au prorata temporis doit être opéré à partir du 1^{er} jour du mois qui la suit la date de création du dispositif jusqu'au 31/12 de l'année.